



COMMISSION  
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 2.7.2014  
COM(2014) 398 final

ANNEX 1

**ANNEXE**

*à la*

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU  
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ  
DES RÉGIONS**

**Vers une économie circulaire:  
programme zéro déchets pour l'Europe**

{SWD(2014) 206 final}

{SWD(2014) 211 final}

## **Annexe: comment le programme Horizon 2020 peut-il contribuer à l'économie circulaire?**

L'économie circulaire est une stratégie de développement qui engendre de la croissance économique sans augmenter la consommation des ressources, qui transforme profondément les chaînes de production et les habitudes de consommation et qui réorganise les systèmes industriels au niveau systémique. Elle fait fond sur l'innovation, qu'elle soit technologique, sociale ou organisationnelle. Elle requiert un nouvel éventail de compétences et de connaissances, ainsi que de nouveaux instruments financiers et la participation de multiples parties prenantes. Sur le plan de l'action, l'économie circulaire peut être étayée par la démonstration, la pénétration du marché, la sensibilisation, la diffusion et l'internationalisation.

Pour ce qui est du contenu, elle requiert une forte intégration des volets «Primauté industrielle» (partie II) et «Défis de société» (partie III) du programme Horizon 2020. Étant donné que l'économie circulaire s'intéresse aux possibilités offertes par l'ensemble de la chaîne de valeur, elle nécessite le soutien de toutes les phases de la chaîne de recherche et d'innovation. Par conséquent, la contribution des autres parties du programme Horizon 2020 qui concernent l'excellence scientifique (partie I), la propagation de l'excellence et l'élargissement de la participation (partie IV), la science avec et pour la société (partie V), les actions directes non nucléaires du Centre commun de recherche (partie VI) et l'Institut européen d'innovation et de technologie (partie VII) sera également nécessaire dans une certaine mesure. Le tableau ci-après résume la contribution des différentes parties d'Horizon 2020 à l'économie circulaire. Il convient de noter que le partenariat public-privé (PPP) SPIRE et l'initiative technologique conjointe (ITC) Bio-industries sont soutenues par le programme Horizon 2020 et qu'ils contribuent dans une large mesure à la réalisation des objectifs de l'économie circulaire.



	<b>Actions de démonstration et de pénétration du marché</b>					++				+		+	++				+		
--	---	--	--	--	--	----	--	--	--	---	--	---	----	--	--	--	---	--	--

+ Contribution importante

+ + Contribution très importante